

**PROCES-VERBAL**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Mardi 28 mars 2023**  
(Salle communale de Confignon)

**1. Accueil**

A 14h10, la Présidente, Laurence Kunz, ouvre la séance de l'Assemblée générale ordinaire du Coteau.

Elle souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Coteau et salue la présence Madame Catherine Hofmann, Présidente d'honneur, et informe que Monsieur Gilbert Vonlanthen, Conseiller administratif de la Commune de Bernex arrivera en cours de séance.

La Présidente excuse l'absence de :

- Monsieur Cyril Huguenin, Maire de Bernex
- Madame Guylaine Antille, Conseillère administrative de Bernex
- Le Conseil administratif de la Commune de Confignon
- Monsieur Jean-Pierre Gantner, Adjoint au maire de Laconnex

Selon la liste des présences signée, 90 membres sont présents et 19 membres se sont excusés.

**2. Minute de silence pour nos membres décédés**

Deux de nos membres nous ont quitté en 2022.

La Présidente prie l'assemblée de se lever pour une minute de silence en leur mémoire et en celle de nos proches disparus.

**3. Allocution des Autorités communales**

Gilbert Vonlanthen ayant prévenu de son arrivée tardive, la parole lui est donnée avant la fin de l'assemblée. Il transmet le message du Conseil administratif de la Commune de Bernex et excuse l'absence de ses deux collègues. Il relève l'importance d'une Association comme la nôtre, constate qu'elle se porte bien et félicite le Comité pour son travail.

**4. Allocution d'un membre du comité de la Fédération genevoise (FGCAS)**

La Fédé ayant été prévenue tardivement de notre Assemblée, aucun représentant n'a pu présent aujourd'hui.

**5. Désignation des scrutateurs**

Trois scrutateurs sont nommés :

- Brigitte Blanc
- Geneviève Cortesi
- Gisela Niederhauser

**6. Approbation de l'ordre du jour**

La Convocation et l'ordre du jour ont été envoyés dans les délais statutaires, soit 1 mois à l'avance, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents (art. 17 al. 2 des statuts).

Pas de remarques ni modifications, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**7. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2022**

Le procès-verbal et ses annexes ont été envoyés à tous les membres avec la convocation.

Pas de remarques ni modifications, il est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

**8. Rapports de l'année 2022**

**8.1 Rapport de la Présidence**

Laurence Kunz, Présidente, lit et commente le rapport de l'année 2022.

Le rapport est joint en annexe.

lu

## 8.2 Rapport du Trésorier

Claude Hildebrand, Trésorière, lit et commente le rapport de l'année 2022.  
Le rapport est joint en annexe.

## 8.3 Rapport des Vérificateurs aux comptes

Eric Demont lit le rapport des vérificateurs aux comptes et le remet à la Présidente.  
Le rapport est joint en annexe.

## 9. Approbation des rapports présentés sous point 8 et décharge au Comité.

Pas de questions ni de remarques, les trois rapports sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité pour l'exercice 2022.

## 10. Election de la Présidence

Monique Garnier informe l'Assemblée que Laurence Kunz a donné son accord pour continuer sa fonction et propose à l'Assemblée de l'élire en tant que Présidente pour une année supplémentaire.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Laurence Kunz est réélue Présidente.

La Présidente est très honorée et remercie les membres de lui accorder une nouvelle fois leur confiance.

## 11. Election des membres du Comité

Le Comité se compose de :

- Vice-président            Georges Echenard
- Trésorière                Claude Hildebrand (Mme)
- Secrétaire                Chantal Amacker
- Membres                    Monique Garnier, Franca Grasso et Chantal Trottereau

Ces personnes sont d'accord de rester au Comité et se représentent dans leur fonction actuelle.  
La Présidente propose leur réélection.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 12. Election des Vérificateurs aux comptes

Selon l'art. 22 de nos statuts, les vérificateurs sont élus pour un maximum de deux ans.

Elu lors de l'assemblée générale du 3 mai 2022, Eric Demont devient 1<sup>er</sup> vérificateur pour un second mandat.  
Suppléante, élue lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2022, Paulette Tremblet devient 2<sup>e</sup> vérificateur pour un premier mandat.

Philippe Dubath se propose comme suppléant.  
Résultats du vote : Unanimité.

## 13. Fixation de la cotisation annuelle

Le Comité propose à l'Assemblée de maintenir la cotisation annuelle de membre à CHF 30.-.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 14. Présentation du budget 2023

Claude Hildebrand présente le budget 2023.

En 2023, il faut bien sûr atteindre l'équilibre financier, et même réaliser un petit bénéfice pour compenser l'exercice antérieur mais il faut aussi maintenir une offre d'activités suffisamment variées pour que chacun y trouve son compte. Il y a lieu aussi de maintenir la qualité de nos prestations. Ce n'est pas une équation simple, surtout que tout augmente un peu partout.

La proposition était de laisser la cotisation inchangée afin de ne pas pénaliser nos adhérents qui ne participent pas ou peu aux activités payantes. Cependant, le Comité a décidé que la participation financière des membres sera légèrement augmentée pour les activités suivantes :

- A partir de septembre 2023, la participation pour les divers cours passera de CHF 100.- à CHF 120.- par semestre, soit une augmentation par cours hebdomadaire de CHF 1.-, passant de CHF 5.- à CHF 6.- ce qui reste un tarif raisonnable et même très attrayant.
- La participation pour les repas : il y aura sans doute une augmentation, la plus modérée possible, selon ce que nous pourrons négocier avec les traiteurs, et tout augmente. Le maintien de la qualité est primordial. Les goûters et collations occasionnelles resteront offerts.



- La participation pour les excursions passe dès maintenant de CHF 70.- à CHF 80.-. Le coût moyen à charge de notre association est autour de CHF 120.-, si les tarifs des voyagistes n'augmentent pas drastiquement. CHF 80.- est dans la moyenne actuelle pour les associations qui proposent ces activités. Sauf imprévu, il y aura en 2023 trois excursions et éventuellement une quatrième.

Concernant la célébration de notre 50<sup>e</sup> anniversaire, en 2020 et 2021 nous avons constitué une provision de CHF 10'000.-. A cette occasion, Claude Hildebrand saisit l'occasion de remercier les Communes qui ont apporté ou vont apporter leur soutien exceptionnel à cet anniversaire, sans compter que Confignon nous a décerné le prix « *Coup de Chapeau* » d'une valeur de CHF 1'000.-. Outre l'apport financier très bienvenu, cela fait chaud au cœur de voir que l'on a bien travaillé et que c'est reconnu.

Parallèlement le Comité va continuer à contrôler strictement les coûts, chercher les meilleures offres possibles pour les activités, tout en veillant à la qualité, et surveiller le budget et la trésorerie comme le lait sur le feu.

La Trésorière donne quelques chiffres clés concernant le budget ordinaire 2023 – hors budget spécial de notre 50<sup>e</sup> anniversaire.

Nos recettes prévisionnelles totalisent CHF 53'600.- dont

- Cotisations et subventions : CHF 25'100.-
- Recettes provenant des activités : CHF 28'500.-

Les charges prévisionnelles se montent à CHF 52'510.- dont

- CHF 46'010.- pour les activités
- CHF 6'500.- pour les frais de fonctionnement.

Il en ressort un bénéfice prévisionnel de CHF 1'190.-.

Claude Hildebrand est à disposition pour toute question.

## 15. Projets et activités 2023

La Présidente fait part des informations suivantes :

### *Pour les projets*

L'année 2023 marquera le 50<sup>e</sup> anniversaire du Coteau.

Un après-midi festif avec un spectacle est prévu le **samedi 7 octobre** à la salle communale de Luchepelet à Bernex.

Le repas de fin d'année avec la commémoration de l'Escalade a été fixé au **mercredi 6 décembre** à la salle communale de Confignon.

Les membres peuvent déjà réserver ces deux dates dans leur agenda. Les détails seront transmis en temps voulu dans le bulletin d'informations.

### *Pour les activités*

Les rencontres gustatives ont repris au local avec le goûter des Rois le **vendredi 6 janvier** et un repas, le **mardi 7 février**. Pâques étant trop proche de cette Assemblée, il n'y aura pas de goûter de prévu, les membres profiteront de celui qui sera servi aujourd'hui.

Comme chaque année, les repas au local reprendront en automne lorsque les excursions seront terminées.

3 excursions sont prévues cette année.

- **Le jeudi 27 avril** : « *Des trains pas comme les autres* ». Déplacement en terres fribourgeoises avec la visite de la Fondation des Chemins de fer du Kaeserberg à Granges-Paccots. Repas à Posat puis déplacement en ville de Fribourg pour un tour en petit train touristique de la planche supérieure de la ville.
- **Le mardi 6 juin** : La journée se déroulera dans le parc aux oiseaux à Villars-les-Dombes.
- **Le mercredi 12 juillet**, une sortie un peu particulière sera proposée puisqu'elle aura lieu le soir ! Déplacement en fin d'après-midi à Saint-Triphon dans le canton de Vaud, pour assister à la représentation du spectacle « *Silo 8* ». Ce spectacle raconte une visite délirante d'une résidence pour personnes âgées de demain. Il se joue en plein air par n'importe quel temps (tribune des spectateurs couverte), dans la carrière des Andonces à Ollon. Le retour à Bernex est prévu vers 23h30. Ce spectacle est un immense succès, il fait en tout cas beaucoup rire.

Pour l'inscription à ces excursions, les membres qui le souhaitent peuvent déjà le faire aujourd'hui, des feuilles sont mises à disposition à l'entrée de la salle.

La Présidente rappelle la tenue d'un après-midi récréatif autour du livre « *Les joies d'avoir 80 ans* », le **mardi 4 avril** à 14h15 au local. Elle animera ce moment avec l'auteur du livre et une collation sera offerte aux personnes présentes.

Les informations détaillées des activités seront transmises régulièrement dans le bulletin d'informations.

Le Comité espère que ces activités plairont à tous et se réjouit de retrouver les membres à ces diverses occasions.

**16. Remerciements et honorariat**

Ce point est sans objet. Les remerciements ayant été transmis au cours des différents rapports mentionnés sous point 8.

Il n'y a pas d'honorariat.

**17. Propositions individuelles écrites (à faire parvenir au comité jusqu'au 14 mars 2023)**

Aucune proposition écrite n'a été reçue.

Aucune question n'est posée.

**18. Divers**

Lors de l'Assemblée, nous avons pour habitude de fêter les anniversaires et anniversaire de mariage (50 et 60 an).

Certains membres sont dans leur 80, 85, 90 et 95e année en 2023.

Parmi nous aujourd'hui, est présente une personne qui est entrée dans sa 100e année, il s'agit de Madame Yolande Guignard. La Présidente lui rend hommage et l'Assemblée l'applaudit chaleureusement. Une terrine de fleurs lui est remise.

La Présidente nomme la liste des jubilaires qui ont déjà fêté ou qui fêteront leurs anniversaires durant l'année 2023 Il n'y a pas d'anniversaires de mariage (50 et 60 ans) des couples membres de notre Association

L'Assemblée applaudit ces membres.

Des fleurs et des bouteilles sont offerts aux membres cités qui sont présents dans la salle.

La Présidente, Laurence Kunz, clôt cette assemblée par un proverbe africain :

*« Si tu veux aller vite marche seul mais si tu veux aller loin marchons ensemble »*

La séance est levée à 15h. Un goûter est servi.

LE COTEAU  
Association de seniors

  
Laurence Kunz  
Présidente

  
Chantal Amacker  
Secrétaire

Bernex, lu et certifié exact le 18 avril 2023

Annexes : rapports mentionnés sous point 8.